



SARL C2C MEDITERRANEE  
GROUPE C2C CONSEILS



**Fédération des Entrepreneurs  
et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics de  
Haute Corse**

*Maison du BTP – quartier de l'Annonciade – 20200 Bastia*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

**C2C Méditerranée  
Commissaire aux Comptes  
Eric LUCCHINI**

**SARL C2C MEDITERRANEE**  
Commissaire aux comptes  
Maison près de l'aqueduc  
20167 Mezzavia  
SIRET : 518 271 739 000 30

Siège social :  
5 Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 84 25 61 50

Bureau Secondaire :  
Maison près de l'Aqueduc  
20167 MEZZAVIA  
Tél. : 04 95 10 93 00

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia

SARL C2C MEDITERRANEE au capital de 80 000 € - RCS MARSEILLE 518 271 739 - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 95 518 271 739 [www.c2c-conseils.com](http://www.c2c-conseils.com)



SARL C2C MEDITERRANEE  
GROUPE C2C CONSEILS



Aux membres,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FÉDÉRATION DES ENTREPRENEURS ET ARTISANS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE HAUTE CORSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège social :  
5 Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 84 25 61 50

Bureau Secondaire :  
Maison près de l'Aqueduc  
20167 MEZZAVIA  
Tél. : 04 95 10 93 00

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia

SARL C2C MEDITERRANEE au capital de 80 000 € - RCS MARSEILLE 518 271 739 - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 95 518 271 739 [www.c2c-conseils.com](http://www.c2c-conseils.com)



SARL C2C MEDITERRANEE  
GROUPE C2C CONSEILS



### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la FÉDÉRATION DES ENTREPRENEURS ET ARTISANS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE HAUTE CORSE.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Siège social :  
5 Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 84 25 61 50

Bureau Secondaire :  
Maison près de l'Aqueduc  
20167 MEZZAVIA  
Tél. : 04 95 10 93 00

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia

SARL C2C MEDITERRANEE au capital de 80 000 € - RCS MARSEILLE 518 271 739 - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 95 518 271 739 [www.c2c-conseils.com](http://www.c2c-conseils.com)



SARL C2C MEDITERRANEE  
GROUPE C2C CONSEILS



Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

Siège social :  
5 Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 84 25 61 50

Bureau Secondaire :  
Maison près de l'Aqueduc  
20167 MEZZAVIA  
Tél. : 04 95 10 93 00

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia



SARL C2C MEDITERRANEE  
GROUPE C2C CONSEILS



s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mezzavia,  
le 26 septembre 2024

C2C Méditerranée  
Commissaire aux Comptes  
Éric LUCCHINI

**SARL C2C MEDITERRANEE**  
~~Commissaire aux comptes~~  
Maison près de l'aqueduc  
20167 Mezzavia  
SIRET : 518 271 739 000 30

Siège social :  
5 Cours Jean Baillard  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 84 25 61 50

Bureau Secondaire :  
Maison près de l'Aqueduc  
20167 MEZZAVIA  
Tél. : 04 95 10 93 00

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia

SARL C2C MEDITERRANEE au capital de 80 000 € - RCS MARSEILLE 518 271 739 - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 95 518 271 739 [www.c2c-conseils.com](http://www.c2c-conseils.com)

# FEDERATION DES ENTREPRENEURS

Maison du B.T.P  
Quartier de l'Annonciade  
20200 BASTIA

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Sommaire

<b>Bilan</b>	1
<b>ACTIF</b>	1
Actif immobilisé	1
Actif circulant	2
<b>PASSIF</b>	2
Capitaux Propres	2
Provisions pour risques et charges	2
Emprunts et dettes	2
<b>Compte de résultat</b>	3
<b>Annexes</b>	5
PREAMBULE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	8
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	9
AUTRES INFORMATIONS	10
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	11

**Bilan**

ACTIF	Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	699	699			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	755 885	755 885			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	228 312	118 446	109 866	47 099	62 767
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	6 289		6 289	6 289	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>991 185</b>	<b>875 030</b>	<b>116 155</b>	<b>53 388</b>	<b>62 767</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	4 549		4 549	2 946	1 603
. Personnel	2 730		2 730	2 730	
. Organismes sociaux				226	- 226
. Etat, impôts sur les bénéfiques					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	27 942		27 942	22 141	5 801
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	953 053		953 053	803 053	150 000
Disponibilités	1 013 087		1 013 087	1 192 295	- 179 208
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	5 178		5 178	4 432	746
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 006 540</b>		<b>2 006 540</b>	<b>2 027 823</b>	<b>- 21 283</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>2 997 725</b>	<b>875 030</b>	<b>2 122 695</b>	<b>2 081 211</b>	<b>41 484</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 981 435	1 923 953	57 482
Résultat de l'exercice	68 431	57 483	10 948
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 049 866</b>	<b>1 981 435</b>	<b>68 431</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 446	54 519	- 20 073
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 402	18 290	- 11 888
. Organismes sociaux	22 925	18 780	4 145
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 401	6 991	1 410
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	655	1 075	- 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		120	- 120
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>72 829</b>	<b>99 776</b>	<b>- 26 947</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>2 122 695</b>	<b>2 081 211</b>	<b>41 484</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	335 788		335 788	313 465	22 323	7,12
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>335 788</b>		<b>335 788</b>	<b>313 465</b>	<b>22 323</b>	<b>7,12</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			41 320	14 199	27 121	191,01
Autres produits			809	184	625	339,67
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>377 917</b>	<b>327 848</b>	<b>50 069</b>	<b>15,27</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes						
Impôts, taxes et versements assimilés			88 983	90 041	- 1 058	-1,18
Salaires et traitements			12 386	6 557	5 829	88,90
Charges sociales			145 718	121 720	23 998	19,72
Dotations aux amortissements sur immobilisations			59 393	45 998	13 395	29,12
Dotations aux provisions sur immobilisations			20 162	8 956	11 206	125,12
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			5	13	- 8	-61,54
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>326 647</b>	<b>273 285</b>	<b>53 362</b>	<b>19,53</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>51 269</b>	<b>54 563</b>	<b>- 3 294</b>	<b>-6,04</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			20 468	9 974	10 494	105,21
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>20 468</b>	<b>9 974</b>	<b>10 494</b>	<b>105,21</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>20 468</b>	<b>9 974</b>	<b>10 494</b>	<b>105,21</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>71 737</b>	<b>64 537</b>	<b>7 200</b>	<b>11,16</b>

### Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 500		6 500	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>6 500</b>		<b>6 500</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		64	- 64	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 405		1 405	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 405</b>	<b>64</b>	<b>1 341</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>5 095</b>	<b>-64</b>	<b>5 159</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)	8 401	6 991	1 410	20,17
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>404 885</b>	<b>337 822</b>	<b>67 063</b>	<b>19,85</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>336 454</b>	<b>280 339</b>	<b>56 115</b>	<b>20,02</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>68 431</b>	<b>57 483</b>	<b>10 948</b>	<b>19,05</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 122 694,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 430,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### OBJET SOCIAL

La fédération a pour objet :

- d'étudier toutes les questions d'ordre général, professionnel, économique, social et technique, intéressant les industriels du Bâtiment, et de défendre les solutions adoptées ; de fournir aux adhérents toutes études et documentations ;
- d'examiner toutes proposition ayant pour objet le développement et la défense des industries qu'elle représente et de poursuivre la réalisation des résolution adoptées par elle ;
- d'introduire ou de suivre, devant toute juridiction compétente, des instances présentant un caractère d'intérêt général pour ces industries ;
- de représenter les industries du Bâtiment et des Travaux Publics, tant auprès des pouvoirs Publics qu'auprès de tous organismes et d'entretenir avec eux la collaboration la plus large ;
- de procéder à la création de tous organismes et tous services utiles aux professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics, dans les domaines intéressant leur activité, ou de participer financièrement à tous établissement ou société rentrant dans cet objet ;
- de créer, éventuellement, toutes chambres fédérales par corps d'état ;
- et, de manière générale, d'accomplir tous les actes se rattachant à son objet et, notamment, de ceux prévus par la section II du chapitre 1<sup>er</sup> et le chapitre III du titre 1<sup>er</sup> du livre IV du Code du Travail.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

## Annexes

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 991 185 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	699			699
Immobilisations corporelles	903 756	84 334	3 892	984 198
Immobilisations financières	6 289			6 289
<b>TOTAL</b>	<b>910 743</b>	<b>84 334</b>	<b>3 892</b>	<b>991 185</b>

Amortissements et provisions d'actif = 875 030 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	699			699
Immobilisations corporelles	856 656	20 162	2 487	874 331
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>857 355</b>	<b>20 162</b>	<b>2 487</b>	<b>875 030</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conce/droits licences logiciel	699	699	0	
Construction batiments	53 357	53 357	0	2 ans
Construction residence prevert	702 528	702 528	0	20 ans
Instal./agenc.divers	140 437	71 376	0	20 ans
Materiel de transport	32 862	6 184	69 060	de 4 à 10 ans
Mat.bureau &informatique	28 835	14 706	26 678	de 2 à 4 ans
Mobilier	26 179	26 179	14 128	de 3 à 10 ans
			0	de 7 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>984 897</b>	<b>875 030</b>	<b>109 866</b>	

Etat des créances = 40 399 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	40 399	40 399	
<b>TOTAL</b>	<b>40 399</b>	<b>40 399</b>	

Produits à recevoir par postes du bilan = 27 942 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 942
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>27 942</b>

Charges constatées d'avance = 5 178 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Etat des dettes = 72 829 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 446	34 446		
Dettes fiscales & sociales	38 383	38 383		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>72 829</b>	<b>72 829</b>		

*Charges à payer par postes du bilan = 42 731 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	26 311
Dettes fiscales & sociales	16 420
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>42 731</b>

## Annexes

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Ventilation du chiffre d'affaires = 335 788 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	294 726	87,77 %
Produits des activités annexes	41 062	12,23 %
<b>TOTAL</b>	<b>335 788</b>	<b>100.00 %</b>

#### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexes

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 320
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>4 320</b>

#### *Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

## Annexes

#### *Autres informations complémentaires*

La provision pour indemnité de départ à la retraite peut être estimée à 5,4 K€.

## Annexes

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 27 942 E**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Encaissements organ. à recevoir ( 488700 )	27 942
<b>TOTAL</b>	<b>27 942</b>

**Charges constatées d'avance = 5 178 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Cca ( 486000 )	5 178
<b>TOTAL</b>	<b>5 178</b>

**Charges à payer = 42 731 E**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourni. fact. non parvenues ( 408100 )	26 311
<b>TOTAL</b>	<b>26 311</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payés ( 428200 )	6 180
Charges sociales congés payés ( 438200 )	3 216
Organismes sociaux à payer ( 438600 )	7 024
<b>TOTAL</b>	<b>16 420</b>